

Premier degré



Une classe ferme dans mon école, que faire ?

Dans un contexte généralisé de suppression de postes dans le premier degré, de plus en plus d'écoles sont confrontées à des fermetures de classes. S'il s'agit, avant toute chose, de se battre contre les politiques ministérielles afin d'obtenir des dotations nationales empêchant ces fermetures en cascade et permettant des ouvertures de classes partout sur le territoire, il est aussi possible d'agir à l'échelle de son école pour faire annuler une fermeture de classe.

Construire un dossier à porter en instance

Au début de l'année civile, les DASEN, avec l'aide des IEN, ciblent les écoles dans lesquelles ils ou elles prévoient de fermer une ou d'ouvrir des classes pour la rentrée scolaire prochaine. Si vous apprenez que votre école est concernée ou si vous avez cette crainte, contactez immédiatement SUD éducation !

Si le syndicat siège en comité social d'administration (CSA), il pourra défendre votre dossier en instance afin d'essayer de faire infléchir la position du ou de la DASEN. Tout élément susceptible de jouer en votre faveur est bon à prendre : indice de position sociale (IPS) du quartier de l'école s'il est faible, difficultés scolaires des élèves, nombre d'élèves suivis par le RASED ou ayant un dossier MDPH, hypothèses quant à de futures inscriptions, conséquences sur vos effectifs etc.

Si SUD éducation ne siège pas en CSA, il pourra vous accompagner pour construire une mobilisation.

Construire une mobilisation avec les parents d'élèves

Dans ce genre de cas de figure, la mobilisation des collègues et des parents peut être déterminante.

L'idéal est de prendre contact avec les représentant-es élu-es des parents d'élèves, leurs associations ou fédérations (comme la FCPE par exemple) et d'en discuter de vive voix avec elles et eux (en évitant d'utiliser son adresse mail professionnelle pour la prise de contact et en limitant les échanges écrits). Les parents auront de leur côté toute latitude nécessaire pour prévenir l'ensemble des familles. De votre côté, vous pouvez distribuer des tracts syndicaux à la sortie de l'école, invitant les parents à se mobiliser contre la fermeture d'une classe.

Conjointement, vous pouvez décider de mettre en place plusieurs formes de mobilisations :

Une réunion publique

Une réunion publique d'information aux parents, organisée conjointement entre le syndicat et l'association de parents d'élèves. Celle-ci peut être suivie de la mise en place, par les parents d'élèves et le syndicat, d'une pétition, toujours utile pour diffuser l'information du risque de fermeture de classe le plus largement possible.

Un courrier à la Mairie

Un courrier à la Mairie afin de lui demander d'intervenir en votre faveur auprès de l'Education nationale



Une demande d'audience

Une demande d'audience auprès de la DSDEN pour qu'une délégation de parents et d'enseignant-es soit reçue, notamment à l'occasion du CSA consacré à la carte scolaire.

 **Marche aussi pour revendiquer l'ouverture d'une classe !**

Un courrier au DASEN

Un courrier au DASEN, signé conjointement par le syndicat et l'association des parents d'élèves en lui présentant les conséquences qu'une fermeture de classe pourraient impliquer pour votre école et en mettant en avant tout argument jouant en votre faveur.

Un rassemblement devant l'école, l'inspection ou la mairie

Un rassemblement devant l'école, l'inspection ou la mairie avec des banderoles, en informant la presse locale, via le syndicat ou l'association des parents d'élèves, de sa tenue. Il est préférable pour les personnels de l'éducation nationale de passer par SUD éducation pour contacter la presse. Un rassemblement conjoint avec d'autres écoles subissant une fermeture de classe peut aussi être organisé le jour du CSA, en venant faire du bruit sous les fenêtres du directeur académique ou de la directrice académique.